

IA-IPR

Inspection d'académie – Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par : Les IA-IPR de Lettres

Secrétariat :

Anne LADMIRAL-CELLARD

Tél : 03 80 44 86 96

Mél : corpsdinspection1@ac-dijon.fr

2 G rue Général Delaborde

BP 81 921

21019 Dijon cedex

Dijon, le 8 septembre 2022

Les IA-IPR de Lettres

à

Mesdames et messieurs les professeurs
de Lettres
s/c de Mesdames et messieurs
les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2022–2023

Mesdames les professeures, messieurs les professeurs,
Chères et chers collègues,

La lettre de rentrée des corps d'inspection, commune à toutes les disciplines, explicite les priorités nationales et académiques ; sa connaissance est nécessaire pour orienter votre pratique professionnelle et favoriser les acquis des élèves. Notre lettre de rentrée disciplinaire la complète.

La circulaire de rentrée, publiée au BO n°26 du 30-06-2022, *Une École engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être*, fixe le cadre général de notre action. Elle est consultable via le lien ci-dessous :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>

En ouverture, elle insiste sur l'investissement objectivement constaté de tous les personnels et des professeurs particulièrement : « La crise sanitaire a mis à l'épreuve notre École, ses personnels et ses élèves, et témoigné s'il en était besoin du caractère essentiel et irréductible de l'institution scolaire et du service public d'éducation dans notre pays. La relation singulière entre l'École et la République trouve son fondement dans notre contrat social : permettre à tout enfant, tout jeune, de déployer ses pleines potentialités, quelles que soient ses origines géographiques, familiales ou sociales. »

Nous nous associons bien évidemment à cet éloge, sachant à quel point les professeurs de lettres ont eu à cœur, malgré des conditions d'enseignement complexes voire difficiles, de transmettre à leurs élèves savoirs et valeurs au quotidien.

A - Enjeux et priorités de la discipline

Les Lettres répondent et contribuent fortement à la consolidation de ce contrat social, qui suppose l'exercice d'une pensée libre, nourrie de littérature. Cette contribution se fonde sur un ensemble de pratiques à privilégier, articulées avec la recherche, les résultats des évaluations nationales et internationales, sur lesquelles se fondent également les priorités ministérielles et académiques. Elles ouvrent le champ de la liberté pédagogique dont la finalité demeure la même : chercher à favoriser les acquis des élèves.

Le tableau ci-après détaille certaines de ces pratiques dans tous les champs qui composent notre discipline en conformité avec les préconisations des programmes¹.

Notre offre au PAF disciplinaire se propose de travailler ces enjeux pour des mises en œuvre concrètes et efficaces au quotidien.

¹ Deux préconisations majeures des programmes sont ainsi réaffirmées dans la note de service n° 2018-049 du 25-4-2018, au BO spécial du 5 avril 2018 :

« Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome »

https://www.education.gouv.fr/bo/18/Special3/MENE1809040N.htm?cid_bo=128704

« Enseignement de la grammaire et du vocabulaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française »

https://www.education.gouv.fr/bo/18/Special3/MENE1809041N.htm?cid_bo=128707



Lire et faire lire	<ul style="list-style-type: none">• S'autoriser à lire aux élèves de longs extraits littéraires en classe (le « lu »)• S'autoriser à faire lire des textes littéraires en classe (le « liseur ») hors lecture analytique• Enseigner explicitement les modes de résistance programmés des textes littéraires (le « lectant »)• Enseigner explicitement les stratégies interprétatives pour faire progresser un lecteur enquêteur (le « lectant »)• Apprendre à l'élève à questionner en autonomie le texte et donc ne pas lui demander de répondre à une question qu'il n'a pas conçue²• Équilibrer les trois instances qui coexistent chez le lecteur selon Picard³ : lectant / lu / liseur
Dire	<ul style="list-style-type: none">• Faire pratiquer l'oral régulièrement en visant un acquis précis et explicite• Intégrer cet acquis précis visé dans sa trame didactique et sa progression• Évaluer cet acquis en temps réel et en classe entière, ce qui peut se faire sans grille ni note• Mettre en œuvre l'oral « fil rouge »⁴, compatible avec toute trame de séance, et qui permet une évaluation aisée
Écrire et faire écrire	<ul style="list-style-type: none">• Faire écrire en autonomie à chaque séance, y compris des productions quantitativement modestes• Faire concevoir et rédiger par la classe les traces écrites de manière progressive puis systématique• Faire varier la place de la production écrite dans les séances : elle peut précéder la lecture, ouvrir une séance, être reprise en plusieurs étapes.• Faire varier les types de production d'écrits (écrits créatifs, d'appropriation, d'invention, de travail...) pour préparer efficacement aux écrits académiques
Faire pratiquer la langue	<ul style="list-style-type: none">• Renoncer au retour aux bases, qui ne peut pas faire progresser par nature• Renoncer à la grammaire notionnelle comme mode unique de travail de la langue pour une approche de la langue comme système et comme culture• Favoriser une manipulation réelle de la langue : enseigner et faire pratiquer les quatre opérations linguistiques de base• Distinguer et articuler les trois modalités de séances de langue⁵• Privilégier la compréhension et l'usage réflexif à la maîtrise de la taxonomie• Expliciter le sens de l'étude de la langue, qui n'est pas une fin en soi (mieux dire, lire, écouter, écrire)
Évaluer	<ul style="list-style-type: none">• Pratiquer une évaluation diagnostique rapide avant tout apprentissage• Donner la priorité à l'évaluation formative plutôt que sommative• Faire de l'élève un acteur de son évaluation (conception des critères et de la différenciation – évaluation par les pairs ; autocorrection ou autoévaluation)• Évaluer plus souvent et corriger moins• Différencier les évaluations

2 La lecture en classe étant une herméneutique, demander à l'élève de répondre aux questions du manuel qui suivent chaque extrait ne permet que très partiellement de construire ses compétences de lecture autonome, notamment face à un texte inconnu lors des examens (DNB, EAF).

3 *La Lecture comme jeu*, Editions de Minuit, 1986

4 Ce dispositif pédagogique est détaillé sur l'espace académique dédié au Grand Oral <https://www.ac-dijon.fr/grand-oral-espace-academique-122171>

5 La note de service n°2018-049 précise ainsi qu'« il convient de distinguer entre les séances qui ont pour objectif la découverte et la compréhension des textes, les séances destinées à la mise en œuvre des connaissances sur la langue dans la pratique de l'écriture et les séances consacrées plus particulièrement à la structuration des connaissances »



B - Actualités institutionnelles :

Les évaluations nationales des acquis des élèves :

Les évaluations nationales à l'entrée de 6^e et les tests de positionnement à l'entrée de Seconde sont ainsi reconduits :

Pour la classe de 6^e : <https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme>

Pour la classe de Seconde : <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/le-test-de-positionnement-en-debut-de-lycee-7454>

Des ressources sont mises à la disposition des professeurs pour accompagner la passation, l'exploitation des résultats et les stratégies pédagogiques qui peuvent soutenir les progrès des élèves :

Pour le collège : <https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme>

Pour le lycée : <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

Enseignements facultatifs et expérimentaux ; Programmes en vigueur ;

Pour le collège : paragraphes suivants à aligner/justifier

➤ **L'expérimentation "Éloquence " :**

L'expérimentation d'un enseignement d'éloquence en classe de 3^e se poursuit. Un rapport de l'inspection générale se propose d'en dresser un premier bilan et ouvre des pistes nombreuses :

<https://www.education.gouv.fr/suivi-de-l-experimentation-d-un-enseignement-d-eloquence-en-classe-de-troisieme-323074>

➤ **L'enseignement facultatif « Français et Culture Antique »** poursuit son déploiement à la rentrée 2022.

Cet enseignement de français permet de développer chez les élèves, futurs citoyens, une culture humaniste et contribue à renforcer la maîtrise et l'enrichissement du lexique, la consolidation des acquis grammaticaux et orthographiques **en français** à partir d'outils linguistiques et historiques issus du latin et du grec.

[Programme et ressources de l'enseignement facultatif de français et culture antique en classe de 6^e.](#)

➤ **Le parcours Mare Nostrum de la 5e à la terminale**, à partir de la rentrée 2022. Ses objectifs et modalités de mise en œuvre sont précisés dans la circulaire du 22 mars 2022 : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo12/MENE2204039N.htm>

Ce nouveau dispositif favorise les rapprochements entre langues anciennes et langues vivantes étrangères enseignées dans le second degré. Il permet une ouverture vers le monde actuel enrichi par la culture classique, grâce à la confrontation de l'héritage des civilisations grecques et latines avec les langues vivantes et régionales, et certaines questions contemporaines.

<https://eduscol.education.fr/odysseum/parcours-mare-nostrum-au-college-et-au-lycee>



Pour le lycée :

- **Programme national d'œuvres pour l'enseignement de français** - années scolaires 2021-2022 et 2022-2023⁶ <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo5/MENE2036974N.htm>
 - **Programme national d'œuvres pour l'enseignement de français pour l'année scolaire 2023-2024 :** <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2216064N.htm>
 - **Programmes de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie**
En ce qui concerne l'épreuve de spécialité de terminale, le programme limitatif évaluable reste inchangé pour la session 2023 : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001793N.htm>
 - **Programmes et ressources en Langues et Cultures de l'Antiquité :**
Les œuvres intégrales en enseignement de spécialité de terminale pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024 : <https://eduscol.education.fr/1696/programmes-et-ressources-en-langues-et-cultures-de-l-antiquite-voie-gt>
 - **Programmes de la spécialité Théâtre**
Les œuvres intégrales et les captations de référence en enseignement de spécialité de terminale pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024
<https://eduscol.education.fr/1710/programmes-et-ressources-en-theatre-voie-gt>
- L'évaluation d'un enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première relève du contrôle continu : <https://eduscol.education.fr/877/presentation-du-contrôle-continu>
- **Programme de Culture Générale et Expression en BTS pour la session 2023 :**
<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo7/ESRS2201905N.htm>

C - Des ressources pour enseigner :

- Grammaire du français - tome 1 - Terminologie grammaticale - Fabrice Poli, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ; Philippe Monneret, professeur des universités
<https://eduscol.education.fr/document/1872/download>
- Le séminaire du groupe des Lettres de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche intitulé « **Le Rendez-vous des Lettres : Pratiques d'écriture du collège au lycée : temporalité, processus, démarches** » se prolonge par un parcours m@gistère désormais accessible en auto-inscription. Il permet :
 - d'accéder aux ressources issues des ateliers thématiques (présentations des ateliers, supports de formation utilisés par les animateurs, synthèses des échanges) ;
 - de consulter les captations vidéo et les supports de formation (diaporamas des conférencières) issus de la journée organisée à la Bibliothèque nationale de France.<https://eduscol.education.fr/3186/rendez-vous-des-lettres-2022>
- La lettre ÉduNum n°22, centrée sur les compétences en **étude de la langue** et présente des outils et des scénarios pédagogiques permettant, par le numérique, de les améliorer.
<https://eduscol.education.fr/2629/lettre-edunum-lettres>
- Nos collègues Bruno Himbert, IAN, et Marc Plateau, webmestre, sélectionnent des ressources disciplinaires envoyées régulièrement sur la liste de diffusion des professeurs de l'académie. Elles sont rassemblées dans la rubrique "A la une !" de la sitographie associée au site Lettres de l'académie de Dijon: <https://www.pearltrees.com/t/sitographie-lettres/id29911014> :

⁶ En ce qui concerne l'œuvre d'Olympe de Gouges, l'Inspection générale précise que la délimitation de la fin du texte au postambule comprend le passage portant pour titre « Forme du contrat social de l'homme et de la femme ». Il peut faire l'objet d'une étude et servir de support aux explications pour l'exposé des EAF. L'étude du texte qui suit la dédicace à la reine ("Homme [...] de plus.") peut être également menée.



- Pour suivre l'actualité des LCA, un blog académique est ouvert à tous à l'adresse suivante :
<https://cursus-publicus-burgundionum.sd.ac-dijon.fr/>

D- Quelques rappels pratiques

- **Vous pouvez tout à fait légitimement nous contacter ou nous écrire, sans passer nécessairement par la voie hiérarchique, pour ce qui concerne les questions d'ordre pédagogique ou didactique, par courriel *ou* par courrier postal. Le courrier sera envoyé à l'adresse suivante : RECTORAT, bureau des IPR, 2 G rue général Delaborde, 21033 DIJON CEDEX.**
 - **Chaque professeur activera son adresse électronique académique, qu'il convient d'utiliser de *manière exclusive* dans le cadre de sa communication professionnelle.**
- **Vous pouvez également, indépendamment des messages adressés à l'un ou à l'autre d'entre nous, nous joindre collectivement sur l'adresse de messagerie spécialement créée pour vous : ipr.lettres@ac-dijon.fr. Cela vise à traiter en équipe questions, suggestions et difficultés que vous pourriez avoir et à vous assurer des réponses régulières.**

Nous vous adressons, en ce début d'année scolaire, nos salutations les plus cordiales et nos remerciements pour votre investissement dans le cadre des projets culturels, des expérimentations et innovations, de la formation et du tutorat

Vos I.A-I.P.R.

Mme Célia ALEXANDER celia.alexander@ac-dijon.fr
Mme Joëlle DEMEMES joelle.dememes@ac-dijon.fr
M. Jérôme DESTAING jerome.destaing@ac-dijon.fr